



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Avis n° 61

Mémorandum du Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale

Le Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale (CPS) est un organe consultatif du gouvernement bruxellois. Il se compose de représentants d'universités et de hautes écoles, d'employeurs, de travailleurs et de centres de recherche collectifs de la Région.

Cet avis a été préparé par le groupe de travail « Mémorandum » du CPS-RBC. Le groupe de travail était composé de Jacobus Boonen (VUB), Ela Callorda Fossati (CSC), Isabelle Lefebvre (ULB), Patrick Di Stefano (ULB), Sabine Dossa (Synhera), Simon Desplanque (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles), Carine Lambert (Essencia), Julie Leroy (Agoria), Johan Van Dessel (BuildWise). L'avis a été adopté par le Conseil le 15 janvier 2024.

La coordination du groupe de travail et de l'avis a été assurée par Sarah El Sialiti et Cédric Verstraete (INNOVIRIS).



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Introduction

Bruxelles est une région particulièrement riche culturellement, scientifiquement et humainement, et s'est engagé dans le projet de la Commission Européenne « Mission Climate-Neutral and Smart Cities ». De plus, la Région de Bruxelles-Capitale peut se targuer d'un large tissu de RDI, tant au niveau de l'enseignement supérieur (Universités et Hautes Écoles) qu'au niveau des entreprises. Toutes ces forces sont des atouts qui peuvent faire de Bruxelles la région européenne incontournable en matière d'innovation et de recherche et développement. Les demandes ci-dessous vont toutes dans ce sens, faire de Bruxelles une région exemplaire en matière d'innovation afin de répondre aux défis économiques, sociétaux, environnementaux et cela au profit du bien-être de ses citoyens et de l'intérêt général.

Le CPS-RBC salue toutes les actions qui ont été mises en place ces dernières années pour favoriser l'innovation et nous demandons la poursuite et le renforcement de ces actions. Une attention toute particulière est demandée pour le monitoring de ces actions par le développement d'indicateurs permettant leur évaluation.

Le mémorandum du CPS est basé sur 8 axes, des demandes concrètes sont formulées pour chacun d'entre eux. La mise en œuvre de ce plan ambitieux en la Région Bruxelloise nécessite un financement supplémentaire, pour respecter l'objectif de l'Union Européenne d'atteindre les 3% du PIB destiné à la Recherche et le Développement (R&D), dont 1% du secteur public.



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

1. Renforcer l'offre de capital humain par le biais de carrières scientifiques et/ou technologiques et encourager l'esprit d'entreprendre

Contexte

Plus de 40% de la population Bruxelloise est hautement qualifié, près de 6 emplois sur 10 en RBC sont occupés par une personne hautement qualifiée et près d'une personne sur deux occupait, en 2020, un emploi à forte intensité de connaissances. Tout ceci fait de Bruxelles la région la plus hautement qualifiée et la plus intensive en connaissances de Belgique¹. Par ailleurs, chaque emploi à forte intensité de connaissances crée approximativement 2 autres emplois, dont environ 1 est un emploi à plus faible intensité de connaissances. En outre, la région concentre une grande quantité de personnel de R&D, avec le plus grand nombre de personnel de R&D par rapport à l'emploi total en Belgique - 5,8 % de l'emploi total, pour une moyenne belge de 3,1 % - et employait près d'un cinquième de tous les travailleurs de la R&D en Belgique en 2019². On s'aperçoit (Focus 23 IBSA) que l'évolution du personnel R&D a connu une progression très significative (+40%) entre 2010 et 2015. Malgré ce contexte favorable, et au vu des perspectives socio-économiques, la Région aura encore besoin d'un nombre croissant de travailleurs et travailleuses qualifié·e·s en particulier dans le domaine de la R&I. Il est donc essentiel de poursuivre les actions de sensibilisation des jeunes aux carrières scientifiques (sciences exactes et sciences humaines) et/ou technologiques ainsi qu'aux métiers de valorisation de la connaissance ainsi que dans des actions de reconversion (re-skilling) vers ces filières. Cette sensibilisation s'inscrit dans le troisième pilier du Plan Régional d'Innovation et doit être poursuivie. Une attention particulière sera accordée aux applications industrielles des connaissances, à l'amélioration de l'attractivité des métiers RDI et aux innovations durables au service de l'intérêt général, de la résilience urbaine et de la transition.

→ Demandes

1. Profiter de la mise en place de la "cité des sciences" pour augmenter la visibilité des actions existantes en matière de sensibilisation des jeunes aux métiers scientifiques et techniques.
2. Mettre à jour l'inventaire des actions et des acteurs de la diffusion des sciences actif en RBC et aux alentours (Pass, Technopolis, Mariemont...) et mettre en œuvre un plan d'action afin d'en assurer sa visibilité. Dans le cadre des bassins, un focus pourrait être mis par Innoviris sur le financement des actions destinées à diriger vers les STEAM (Science, Technology, Engineering, Arts & Mathematics). Il conviendra de sélectionner les projets à financer sur base d'appels.

¹ Voir <https://bsi.brussels/wp-content/uploads/sites/2/2022/01/EINDRAPPORT-The-knowledge-base-in-Brussels.pdf>

² Voir <https://ibsa.brussels/themes/recherche-et-technologie>



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

3. Pour le lien enseignement-entreprises : créer un endroit où sont centralisées les informations sur les Jobs days des différentes institutions. Créer un répertoire des coordinateurs de stages pour faciliter les liens entre institutions et entreprises. Création d'un salon emploi/Job Day Scientifique & Technique comme il en existe pour la Commission européenne. Une plateforme de sensibilisation aux sciences pourrait être opérationnalisée par Innoviris.
4. Sensibiliser les jeunes aux opportunités et à l'impact sociétal d'une carrière scientifique et de l'entrepreneuriat. L'illustration de l'impact des sciences & techniques dans les réalisations des Sustainable Development Goals (SDG) de l'ONU serait un axe de travail à investiguer.
5. Sensibiliser les jeunes à l'innovation et à la R&D sous toutes ses formes : industrielles, sociales, environnementales, etc., et veiller à l'attractivité de tous les métiers liés à la RDI que ce soit en sciences exactes ou en sciences humaines.
6. Promouvoir la participation des femmes dans le domaine des STEAM en vue de maintenir la diversité d'approche et une intégration sociale des femmes. Selon Focus 23 IBSA, 4 personnes employées dans le R&D sur 10 sont des femmes.
7. Avoir une attention renforcée à la question de la diversité et de l'inclusion des minorités.

2. Fournir des conseils et un soutien aux entreprises innovantes tout au long de leur développement

Contexte

Bruxelles bénéficie d'un écosystème collaboratif qui favorise l'innovation et le développement socioéconomique. Le modèle à quadruple hélice du plan régional d'Innovation 2021-2027 cherche à mieux lier l'innovation à la société civile, encourageant ainsi des interactions productives entre différents acteurs. Les universités et centres de recherche jouent un rôle clé, avec une importance particulière accordée aux KTOs comme véritables relais entre l'université et les trois autres composantes de cette hélice au niveau de l'écosystème RDI bruxellois. Les startups, bien que cruciales, rencontrent des défis, notamment en termes d'infrastructures à Bruxelles.

Nous proposons différentes actions de manière à renforcer collectivement un environnement propice au développement de nouvelles idées, à la création de solutions durables aux besoins sociaux, économiques, et environnementaux de la RBC et à la commercialisation de produits et services en améliorant la coordination entre les acteurs en renforçant l'infrastructure industrielle et locaux disponibles.



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

→ Demandes

1. Renforcer la coordination entre les acteurs de l'innovation via un processus décentralisé d'account management permettant d'identifier de manière dynamique les entreprises innovantes et leurs besoins, la mise en place de stratégies de gestion des comptes pour répondre aux besoins des entreprises et explorer les opportunités de partenariat ainsi que l'évaluation régulière des progrès.
2. Communiquer les réussites et aligner stratégiquement les initiatives d'innovation et d'emploi bruxelloises.
3. Renforcer l'accompagnement spécifique des entreprises innovantes susceptibles d'apporter des solutions durables aux défis sociétaux en visant l'intérêt général.
4. Renforcer les mécanismes de soutien et le suivi aux petites entreprises dans le but de capter des fonds européens et adapter les politiques pour leur permettre de s'implanter et de se développer en Région Bruxelles-Capitale (aménagement du territoire, mobilité, permis, infrastructure industrielle, ...).

3. Soutenir le développement de nouvelles entreprises innovantes

Contexte

La région de Bruxelles-Capitale, première ville étudiante du pays, représente un vivier de futurs entrepreneurs dont le potentiel est peu mis en évidence. L'émergence de nouvelles entreprises innovantes repose en premier lieu sur la volonté et les talents de femmes et d'hommes qui osent se lancer. Il est donc essentiel d'augmenter le nombre de nouveaux talents entrepreneuriaux (étudiants, chercheurs, jeunes professionnels) qui alimentent l'écosystème régional en passant à l'acte. Il convient donc de soutenir les actions concrètes qui facilitent le passage à l'acte en amont des aides et dispositifs existants pour les start-ups et les scale-ups. En effet, alors que l'offre est relativement abondante pour les start-ups et les scale-ups avec de nombreux incubateurs, incitants financiers, réseaux et clusters qui sélectionnent systématiquement sur la qualité des projets (et leur 'business plan'), les initiatives qui accompagnent les futurs entrepreneurs à l'heure où leurs intentions sont encore changeantes et les projets peu ou mal définis sont presque inexistantes. En d'autres termes, en plus d'encourager ex-post les plus prometteurs ('picking the winners'), il convient aussi de consacrer une partie des moyens à favoriser ex-ante leur émergence ('preparing the winners').



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

→ Demandes

1. Soutenir l'accompagnement des primo-créateurs d'entreprises innovantes dès le début de leur démarche entrepreneuriale, en amont des dispositifs publics (par ex. aides directes, incubateurs, associations et réseaux thématiques divers) et privés (par ex. investisseurs, consultants, ...) existants.
2. Optimiser les structures de soutien existantes (telles que le pré-incubateur « startlab.brussels ») pour les jeunes futurs entrepreneurs d'entreprises innovantes, en orientant ses actions d'accompagnement plus spécifiquement vers les jeunes scientifiques (étudiants, chercheurs, jeunes professionnels)
3. Développer des bourses d'amorçage, limitées mais simples et faciles d'accès, en particulier pour les projets innovants (innovations techniques et/ou sociétales) dans les thématiques du PRI.
4. La pré-incubation (identification et accompagnement pré-crédation) et l'incubation sont des étapes cruciales dans la création et le développement d'une entreprise innovante. Pour soutenir efficacement ces créations, il convient donc d'accorder plus d'attention à la préparation et au soutien d'une nouvelle génération d'entrepreneurs (coaching, aide à la levée de capitaux et de financements, formation, accès à des réseaux professionnels, à des ressources techniques et à des infrastructures), et ce tout en continuant à soutenir le développement des nouvelles entreprises innovantes au travers des offres existantes de ces services via les incubateurs.

4. Renforcement du soutien aux niches de spécialisation potentielles

Contexte

La Région Bruxelloise a défini dans son Plan Régional pour l'Innovation (PRI 2021 -2027) 5 domaines thématiques d'innovation stratégique dans la spécialisation de la Région bruxelloise, ainsi qu'un domaine transversal (Technologies et services numériques avancés). Ce plan est aligné sur le nouveau programme européen de recherche et d'innovation Horizon Europe 2021-2027, tant par sa durée que par ses défis et son impact sociétal, ce qui permettra de favoriser des synergies.



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

→ Demandes

1. Pérenniser, pour en maximiser l'impact, un certain nombre de projets s'inscrivant dans cette démarche :
 - a. FARI : Une initiative entre ULB-VUB, c'est un centre dédié à l'éducation et à l'innovation en IA, ouvert au grand public et aux entreprises. Il se consacre à la recherche sur les aspects éthiques et sociétaux de l'IA, et joue un rôle actif dans les transitions économiques, sociales et écologiques de Bruxelles.
 - b. SustAIn.brussels : Il sert de guide aux entreprises dans l'évolution technologique, offrant un point d'accès unique à l'innovation durable et numérique. Mettant l'accent sur l'IA et d'autres technologies émergentes, c'est un Hub européen d'innovation numérique soutenu par plusieurs organismes dont la Commission européenne.
 - c. preBio-incubateur de la VUB : Il a pour objectif de renforcer l'écosystème biotechnologique en soutenant les entreprises biotechnologiques en phase de démarrage.
 - d. Guidance bâtiment, guidance industrie technologique
2. Adopter une flexibilité dans la sélection des projets pour soutenir les initiatives prometteuses émanant des acteurs de terrain et anticiper les défis futurs. De ce point de vue, il nous semble que le potentiel technologique et non-technologique des sciences de la santé (Biotech, Biopharma, Medtech, Radiopharma, Essais cliniques, soins préventifs et curatifs, ...) devrait être encore mieux exploité. La Région dispose d'assets importants : centres de recherche, expertise des 3 hôpitaux universitaires, ...
3. Soutenir les niches de spécialisation en prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur en fonction du tissu bruxellois et des collaborations interrégionales nécessaires.
4. Positionner et Communiquer Globale : En renforçant ses niches sectorielles, Bruxelles doit aspirer à être reconnue comme une référence de manière à être en mesure d'attirer les meilleurs talents et entreprises tout en collaborant avec les autres centres de compétences des régions adjacentes.

5. Utiliser les atouts de la Région pour favoriser la recherche sur l'appropriation des innovations

Contexte

Les objectifs de l'innovation en termes de réponse aux défis sociétaux et de résilience urbaine ne peuvent être rencontrés sans diffusion et adoption de ceux-ci par les citoyens et les institutions. La question de l'adoption des innovations ne se limite pas à des questions de mise



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

sur le marché mais implique en fait une intégration de cette question au travers d'une approche interdisciplinaire dès les processus de recherche et de développement. Cette étape cruciale doit mener à plus d'attention aux processus de co-construction des innovations avec leurs publics destinataires, sans quoi, faute d'une prise en compte précoce des questions d'acceptabilité sociale, politique, juridique, éthique ou environnementale, les investissements consentis ne pourront pas porter leurs fruits.

Un défi similaire est visible dans beaucoup de domaines d'innovation. Certaines solutions digitales ou environnementales engendrent moins d'impact durable que souhaité par manque d'adhésion par la cible envisagée. Pour que cette adhésion prenne place, il est impératif d'élaborer et de tester à chaque étape du développement la perception et la confiance dans la nouvelle solution.

Les démarches qui permettent d'étudier comment un public s'approprié, ou peut se passer, d'un comportement, d'une organisation ou d'un produit, doivent être encouragées dans le processus d'innovation. Ces démarches demandent de la transdisciplinarité dès la conception, pour permettre une innovation incrémentale, qui s'entend dans un processus pas forcément linéaire. Il s'agit en effet d'assurer une rétroaction des observations concernant le comportement du public sur le design de l'innovation sociale ou technique.

Bruxelles dispose de nombreux atouts pour déployer ces processus sous formes de living labs, et OpenLabs/FabLabs, appuyés par des politiques volontaristes en matière d'Open Data, d'Open Science et d'Open Access. Nous disposons en effet d'une population et d'un environnement urbain, dense, complexe, diversifié et interconnecté au reste du monde, qui présente un cadre particulièrement pertinent pour mener ces recherches. De plus, les centres de recherche interdisciplinaires des Universités et Hautes-Écoles associées au riche écosystème entrepreneurial, associatif, gouvernemental jouent déjà un rôle important en matière de recherche transdisciplinaire, qui couvrent tout le spectre de l'innovation, du digital au low-tech. Soulignons que la Région de Bruxelles-capitale, au travers de l'action et du soutien de plusieurs de ses administrations (Innoviris, hub.brussels, Bruxelles-environnement), est exemplaire en la matière et se doit de maintenir son avance.

→ Demandes

1. Intégrer, dans le financement des projets, la possibilité d'inclure des protocoles de recherche et d'innovation sous forme d'OpenLabs, Living Labs, FabLabs, cohort analysis, A/B testing ou autres pratiques qui permettent d'étudier la pertinence et réception sociétale d'une innovation ainsi que d'évaluer son impact et/ou de tester des dispositifs techniques ou opérationnels (organisation, management, outils juridiques, etc.) en vue de faciliter l'émergence, la structuration et la pérennisation



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

d'activités améliorant la résilience urbaine ou en vue d'optimiser son succès sur le marché ;

2. Encourager la coopération multidisciplinaire en vue d'une optimalisation de la perception et la confiance à chaque étape du développement pour les projets où l'appropriation constitue une condition critique pour le succès ;
3. Supporter le développement des compétences liées à l'adoption profonde et l'impact durable des innovations, notamment dans les domaines du service design, product trust, digital experience, human centric design, co-creation, accessibility analysis, etc ;
4. Evaluer régulièrement la mise en œuvre de ces innovations et leur impact pour orienter les ajustements et assurer leur alignement avec les objectifs initiaux ;
5. Encourager, accompagner et soutenir la mise en place et l'entretien d'outils de collecte de données quantitatives et qualitatives tels que des panels longitudinaux ou sites tests ainsi que la mise à disposition, à des fins de recherche, de jeux de données accessibles, mutualisés, documentés et sécurisés, ce à partir des données gérées ou générées par les acteurs publics, parapublics et privés.

6. Expérimentation animale

Contexte

A ce jour, l'utilisation d'animaux d'expérience est toujours incontournable pour l'avancement de l'innovation médicale et de la recherche scientifique en général. En Europe, cette pratique est encadrée par la législation la plus stricte au monde exigeant, notamment, une autorisation préalable pour tout projet utilisant des animaux de laboratoire. En Belgique, les trois gouvernements régionaux ont délégué le pouvoir d'octroyer cette autorisation aux commissions d'éthique locales, ces commissions étant composées d'un panel d'experts réunissant un ensemble de compétences spécialisées et pointues et permettant d'effectuer une analyse approfondie, précise et efficace des projets, le tout dans un temps compatible avec la réalité de la recherche internationale.

→ Demandes

1. Maintenir ce dispositif d'autorisation par les commissions d'éthique locales dans un cadre de fonctionnement favorable à la réflexion scientifique et exempt de pressions idéologiques ;
2. Garantir l'application du régime d'accès à l'information tel qu'organisé par la directive européenne ;
3. Réduire la charge administrative pesant sur les commissions d'éthique locales ;
4. Renoncer à l'instauration d'une redevance qui constituerait, de facto, un frein à la recherche scientifique bruxelloise.



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

7. Renforcer le transfert de connaissances pour favoriser l'innovation et le changement.

Contexte

La Région soutient activement le transfert de connaissances entre les milieux de la recherche académique (Universités et Hautes Écoles) et les entreprises publiques ou privées de la RBC, qu'elles soient des secteurs marchands ou non marchands, via le financement des structures de valorisation (KTOs) universitaires et liées aux Hautes Écoles. Ces structures sont chargées de la détection des résultats des projets de recherche (en particulier – mais pas exclusivement – les programmes de recherche gérés par InnovIris) et de leur valorisation, socio-économique, sous toutes ses formes : montage de projets de recherche collaborative, octroi de licences d'exploitation sur brevets ou sur savoir-faire, expertises et consultances, formation continuée, etc. Étant donné son large tissu de RDI et la présence sur son territoire de plusieurs centres hospitaliers universitaires de renommée internationale, elle dispose également de compétences en recherche clinique exceptionnelles.

→ Demandes

1. Pour pérenniser les compétences existant au sein de ces structures de valorisation et amplifier l'impact des activités de valorisation socio-économique de la recherche au profit des entreprises régionales, il serait utile de prévoir un allongement de leur période de financement, actuellement fixé à deux ans. Période en effet très - trop courte au regard du laps de temps nécessaire entre le démarrage d'un projet de recherche, la production/détection d'un résultat valorisable, son transfert et son exploitation effective par un acteur du monde socio-économique.
2. Prévoir une évolution de ce financement qui tienne compte de l'augmentation des salaires, afin de permettre le maintien de ces équipes expérimentées en transfert de connaissances et en montage de projets de recherche partenariale.
3. Poursuivre les engagements des autorités en continuant à s'investir conjointement pour supprimer les obstacles à la participation des hautes écoles aux appels à projets existants, de manière à ce que les activités de recherche appliquée, en particulier celles axées sur les connaissances pratiques et les besoins sur le terrain pour lesquelles ces hautes écoles se sont spécialisées, puissent pleinement profiter aux secteurs privé et public en Région de Bruxelles-Capitale.
4. Augmenter la visibilité du site research2b.be, « one-stop-shop » développé par l'ensemble des cellules de valorisation qui permet un accès aisé (sur demande) à l'expertise présente au sein des universités/écoles supérieures en vue du montage de partenariats de recherche.



CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

5. Réaliser des actions de sensibilisation des entreprises (notamment via les clusters Hub.Brussels) visant à donner une meilleure visibilité des programmes Innoviris permettant de financer ces partenariats serait également souhaitable.

8. Renforcer l'image interrégionale et internationale de Bruxelles

Contexte

Il est nécessaire de faire connaître Bruxelles comme région innovante et de mettre clairement en évidence les piliers de la Région en matière de RDI. Pour la première fois en 2021, la région est reconnue comme Innovation Leader par le Régional Innovation Scoreboard européen, mais malgré cela il est essentiel de renforcer les efforts afin de faire de la Région Bruxelloise un acteur incontournable de la RDI. En ce qui concerne la dimension européenne et internationale, il importe d'appuyer les équipes souhaitant participer à des projets internationaux, en renforçant le lancement et le développement de tels projets.

Toutes les actions menées en matière de RDI doivent prendre en compte les opportunités de coopération avec d'autres régions. La mise en commun d'efforts et de moyens peut constituer un levier important voire essentiel pour atteindre un objectif commun. De nombreuses questions sociétales importantes, qui constituent des défis pour les Bruxellois, constituent également des défis pour leurs voisins, pour d'autres régions européennes, voire même pour des métropoles au niveau mondial. Bruxelles pourrait s'ériger en un modèle novateur de gestion urbaine.

→ Demandes

1. Poursuivre les initiatives visant les collaborations interrégionales, tout en les simplifiant et en les ouvrant davantage. Bien que plusieurs partenariats interrégionaux fructueux se sont développés ces dernières années au travers d'un mécanisme de financement de projets transrégionaux (p.ex. BEL-COO) ou de projets européens (p.ex. EUREKA), la procédure reste toutefois encore complexe (p.ex. conditions de financement différentes pour chaque région pour un même projet) et parfois restrictive (p.ex. éligibilité régionale différente, éligibilité limitée à certains acteurs).
2. Mettre en œuvre des politiques communes en matière de RDI. Afin de créer une masse critique, une concertation au niveau stratégique au sujet de la mise en œuvre de politiques communes en matière de RDI créera sans conteste des situations gagnant-gagnant pour toutes les parties concernées. Différentes priorités énoncées dans ce document constituent d'ailleurs également des sujets brûlants dans les régions voisines.